

LA CONFÉRENCE DES PAYS DU COMMONWEALTH—LES
COMMENTAIRES SUR L'INTERDICTION PAR LE GOUVERNEMENT
BRITANNIQUE DE LA PRÉSENCE D'IDI AMIN—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La Presse canadienne a indiqué aujourd'hui que les représentants du gouvernement canadien à Londres avaient déclaré que le gouvernement britannique avait fait une erreur en refusant d'autoriser le président Amin à assister à la conférence des pays du Commonwealth. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est de cet avis et si c'est aussi l'opinion du ministère des Affaires extérieures?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ignore qui a fait une telle déclaration. Je me renseignerai volontiers, mais cela me semble être une autre des histoires à dormir debout qui entourent le président Amin à l'heure actuelle. Si l'on me demandait une réponse précise, je dirais que le gouvernement britannique a fait la seule chose qu'il pouvait faire dans les circonstances.

L'AVIS DU GOUVERNEMENT SUR LA PRÉSENCE DU PRÉSIDENT
AMIN AUX JEUX DU COMMONWEALTH

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Je remercie d'abord le ministre de sa réponse. Il a protesté énergiquement contre la violation par l'Ouganda des droits de l'homme, je pense particulièrement aux déclarations qu'il a faites le 3 mars au comité des affaires extérieures, lorsqu'il a conseillé au premier ministre de faire inscrire la situation des droits de l'homme en Ouganda à l'ordre du jour de la conférence du Commonwealth. Le ministre déclarera-t-il qu'il ne faut pas autoriser le président Amin à assister aux Jeux du Commonwealth, qui auront lieu à Edmonton en 1978?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je répondrai au député qu'à strictement parler, tant qu'il dirigera un pays du Commonwealth, il serait à mon sens impossible de lui en interdire directement l'accès pour ce motif. Je me suis cependant renseigné sur la latitude dont nous disposons dans le choix des personnes à inviter. Je me suis ainsi assuré que nous ne sommes pas tenus d'inviter le président Amin. Il est fort peu probable que nous le fassions.

* * *

L'ÉNERGIE

LE GAZ NATUREL—L'INUTILITÉ DE LA RÉDUCTION DES
EXPORTATIONS AUX ÉTATS-UNIS—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, puis-je poser une question au premier ministre suppléant? Elle concerne le discours fait à l'Association canadienne du propane par M. Marshall Crowe, président de l'Office national de l'Énergie. M. Crowe a déclaré à cette

Questions orales

occasion que l'Office a le pouvoir de réduire le volume de nos exportations de gaz aux États-Unis, mais que les nouveaux gisements découverts dans l'Ouest rendent inutile à son avis une pareille mesure, de sorte que, pour reprendre ses termes, «il est improbable que nous ayons à diminuer les exportations de gaz au cours des cinq prochaines années». Est-ce là la politique officielle du gouvernement? Accepte-t-il qu'on exporte 40 p. 100 de notre production de gaz naturel aux États-Unis pendant les cinq prochaines années au moins?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, que je sache, M. Crowe n'a pas été autorisé à faire des déclarations au nom du gouvernement.

LE GAZ NATUREL—PROPOSITION DE CONSERVATION DES
SURPLUS POUR LES BESOINS DOMESTIQUES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le président de l'Office national de l'énergie a également déclaré que les producteurs de gaz de l'Ouest demandent des permis temporaires d'exportation afin d'écouler leurs excédents, et il a ajouté qu'il était possible que ce genre de demande soit favorablement reçue. Compte tenu de nos besoins énergétiques à long terme et de la hausse des coûts de l'énergie, je voudrais poser deux questions au premier ministre suppléant: d'abord, le gouvernement va-t-il recommander à l'Office national de l'énergie de refuser d'émettre des permis d'exportation à court terme, sauf dans les situations d'urgence, comme c'est arrivé l'hiver dernier; en second lieu, je voudrais savoir si la meilleure façon de répondre à la demande légitime des producteurs de gaz, qui doivent écouler leurs produits dont le fruit servira à d'autres explorations, serait d'avoir recours à Petro-Canada qui achèterait le gaz sur place et le laisserait dans les gisements de manière à satisfaire aux besoins à long terme du peuple canadien?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, les suggestions et instances du député sont intéressantes. Je les signalerai volontiers au ministre et j'espère qu'il y répondra bientôt.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ENTRÉE AVEC EFFRACTION À L'AGENCE DE PRESSE LIBRE—LA
DATE DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le premier ministre nous avait promis à la Chambre que le solliciteur général ferait une déclaration demain au sujet de la descente effectuée à l'Agence de Presse Libre dont il a été question à la Chambre. Le solliciteur général compte-t-il faire cette déclaration demain? Je lui pose cette question étant donné, semble-t-il, qu'il prendra part à un débat d'une durée de deux jours sur l'incarcération à long terme. Le gouvernement a-t-il modifié ses projets à l'égard de cette déclaration?